

INDONÉSIE

Des femmes, des enfants et des défenseurs des droits humains face à la violence en Aceh

Index AI : ASA 21/069/00

Embargo : mercredi 22 novembre 2000, 13 heures GMT

“ Nous avons l'habitude de la violence. La violence est notre pain quotidien. ”
Paroles de Ridwan*, qui avait quatorze ans lorsque les forces de sécurité ont emmené et tué son père, en 1991.

La situation des droits humains ne cesse de se dégrader pour la population civile en Aceh, victime des violences commises tantôt par les forces de sécurité indonésiennes tantôt par l'opposition armée. C'est ce qu'a déclaré Amnesty International, qui publie ce jour (mercredi 22 novembre 2000) trois rapports consacrés aux femmes, aux enfants et aux défenseurs des droits humains dans cette partie du monde.

“ Alors que des milliers de victimes attendent toujours d'obtenir justice, des centaines d'autres personnes continuent d'être la cible de "disparitions", d'assassinats et d'actes de torture, a expliqué l'organisation de défense des droits humains. Les habitants de l'Aceh vivent jour après jour dans la crainte des violences de l'un ou l'autre camp, conscients que leur vie peut à tout moment basculer dans la tragédie. ”

Les initiatives prises par le gouvernement ont laissé espérer que la lumière serait faite sur des milliers de cas de violations des droits humains commises par le passé ; toutefois, la stratégie adoptée par les forces de sécurité, fondée sur la brutalité et la répression, demeure inchangée, et la liste des victimes ne cesse de s'allonger.

Le cycle de la violence qui sévit en Aceh touche de plein fouet l'ensemble de la jeune génération. Des milliers de jeunes gens s'efforcent de découvrir ce qu'il est advenu de leurs parents, tués ou portés disparus dans le cadre du conflit, mais leurs efforts se heurtent, aujourd'hui encore, à bien des obstacles. En outre, ils s'exposent à être eux-mêmes pris pour cibles.

Saiful* avait treize ans seulement en 1991, lorsque son père a “ disparu ”. Son oncle a essayé de retrouver sa trace, mais

dans le courant de l'année, il a lui-même été arrêté par des militaires ; il n'a pas été revu depuis lors. Huit ans plus tard, en novembre 1999, c'était au tour du frère aîné de Saiful d'être interpellé par des membres de l'armée et de la police et de “ disparaître ”. Saiful a désespérément tenté de savoir quel sort avait été réservé à ses proches, mais ses efforts lui ont valu d'être accusé d'appartenance au *Gerakan Aceh Merdeka* (GAM, Mouvement pour l'Aceh libre) par des représentants de l'armée, et menacé de mort.

“ On m'a pris mon père, ce père que j'aimais, et je dois faire quelque chose, a confié Saiful à Amnesty International. Nous sommes si nombreux à vouloir retrouver la trace de nos proches. Je dois lutter – nous avons déjà trois victimes dans notre famille. ”

En Aceh, les femmes continuent également de faire l'objet de graves atteintes à leurs droits fondamentaux, notamment de viols et d'autres formes de torture. Plusieurs femmes et jusqu'à sept jeunes filles auraient été violées ou victimes d'autres violences sexuelles le 7 mars 2000, lorsque des hommes en uniforme militaire ont fait irruption chez elles à Matangkuli, en Aceh-Nord, dans le cadre d'une opération menée par les forces de sécurité pour capturer des personnes soupçonnées d'appartenance au GAM. Si ces faits ont donné lieu à des enquêtes, aucun responsable présumé n'a, à ce jour, été déféré à la justice.

Le personnel des organisations humanitaires et les défenseurs des droits humains sont pris pour cibles du fait même de leur travail. En raison du climat d'intimidation, les militants ne peuvent se rendre sur place pour mener à bien leur travail. Certains ont été tués, arrêtés, torturés ou victimes de “ disparitions ” ; en outre, les régions dans lesquelles des violences ont été rapportées sont bouclées par les forces de sécurité.

Le 2 septembre 2000, le corps de Jafar Siddiq Hamzah, défenseur des droits humains militant pour l'*International Forum for Aceh* (IFA, Forum international pour l'Aceh), organisation non gouvernementale basée aux Etats-Unis, a été retrouvé dans un ravin à côté de quatre autres cadavres. Jaffar Siddiq Hamzah avait disparu depuis environ un mois ; il avait été vu pour la dernière fois à Medan, dans la province de Sumatra-Nord. D'après les informations recueillies par Amnesty International, son corps était enroulé dans du fil de fer barbelé et présentait des marques de torture. Tant les forces de sécurité que le GAM ont nié toute responsabilité dans la mort de cet homme. La

police a ouvert une enquête mais, à ce jour,

Le 5 septembre 2000, Amrisaldin, un homme de vingt-quatre ans travaillant comme bénévole pour l'organisation humanitaire *Save Emergency for Aceh*, a été arrêté et placé en détention par des membres de la *Brigade Mobil (Brimob)*, brigade de police mobile), à l'occasion d'une opération d'interpellation et de fouille menée dans le sud de l'Aceh. Il a été roué de coups de poing et de pied, blessé au moyen d'un couteau, et il a eu les poils du pubis, de la poitrine et des aisselles brûlés à l'aide d'allumettes. Il a été libéré le lendemain.

Le GAM s'est également rendu responsable de manœuvres d'intimidation et de menaces à l'encontre de ces militants. Certains groupes ont reçu des menaces de mort et, selon les informations reçues, des listes noires circulent, qui interdisent à la population locale d'accepter de l'aide.

“ Il n'y aura pas de paix réelle en Aceh tant que les atteintes aux droits humains se poursuivront. Tant les forces de sécurité que le GAM se doivent de mettre un terme aux violences perpétrées contre les civils, et des mécanismes efficaces doivent être mis en place de toute urgence, en vue de contraindre les responsables à rendre compte de leurs actes ”, a conclu Amnesty International.

Informations générales

Le district de l'Aceh est situé dans la partie la plus septentrionale de l'île de Sumatra, à plus de 1 500 km de la capitale indonésienne, Djakarta. Le mécontentement devant la domination indonésienne sur ce territoire est en grande partie lié à des revendications d'ordre économique et à la brutale répression orchestrée par les forces de sécurité indonésiennes en réponse à certaines aspirations indépendantistes locales. Entre 1989 et 1998, plusieurs milliers de civils (au nombre desquels figuraient des enfants et des personnes âgées) auraient été victimes d'homicides illégaux. Détentions arbitraires, torture et “ disparitions ” étaient également monnaie courante.

Des atteintes graves et systématiques aux droits humains ont continué d'être observées au cours des deux dernières années. En mai 2000, le gouvernement et le GAM ont signé un accord instaurant un cessez-le-feu, destiné

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres (Royaume-Uni) au +44 20 7413 5566, ou consulter notre site web (<http://www.amnesty.org>).

aucun suspect n'a été identifié.

à permettre l'acheminement de l'aide humanitaire dans le district et à ouvrir la voie à de nouvelles négociations de paix. Entrée en vigueur le 2 juin 2000, cette “ *pause humanitaire* ” d'une durée de trois mois a été prolongée jusqu'au 15 janvier 2001. Toutefois, elle est aujourd'hui mise à mal, les deux parties continuant de commettre des violations des droits humains et des exactions.

En effet, si l'accord a, dans un premier temps, semblé avoir un effet positif sur la situation des droits humains en Aceh, on signalait, au terme de quelques semaines, une recrudescence des violences commises de part et d'autre. Récemment encore, les 10 et 11 novembre 2000, des milliers de personnes se sont rassemblées à Banda Aceh pour réclamer l'organisation d'un référendum sur l'indépendance, mais les forces de sécurité ont employé la force pour empêcher des manifestants de converger vers la capitale du district, allant jusqu'à faire feu sur des convois de véhicules. Selon des organisations non gouvernementales locales, plus de 20 personnes auraient été tuées mais le nombre exact de victimes reste à confirmer.

Mohammad Nazar, l'un des organisateurs du rassemblement, a été arrêté le 20 novembre 2000. Selon les informations reçues, il aurait été inculpé d'infraction aux articles du Code pénal qui interdisent l'expression publique de sentiments d'hostilité, de haine ou de mépris à l'égard du gouvernement. Amnesty International a lancé un appel au gouvernement indonésien pour qu'il annule ces articles du Code pénal qui violent les normes internationales en matière de droits humains et qui ont été utilisées dans le passé pour emprisonner des individus engagés dans des activités pacifiques et légitimes. Si Mohammad Nazar devait être emprisonné pour avoir simplement exercé ses droits à la liberté d'expression, de réunion ou d'association, il serait considéré comme un prisonnier d'opinion par Amnesty International qui demanderait sa libération immédiate et inconditionnelle.

* Les noms de ces personnes ont été modifiés, par souci de sécurité._